



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ACTION DE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

L'isolement touche près d'un quart des personnes âgées de plus de 75 ans, soit environ 5 millions de personnes en France. Il peut parfois dégrader les liens sociaux et leur santé psychique. De leur côté, les associations sportives comptent parmi leurs licenciés de nombreux jeunes. Cette mission doit permettre de renforcer la dimension sociale des associations sportives en développant les collaborations avec les établissements accueillant des personnes âgées.

L'engagement du volontaire auprès du club pourra éventuellement se poursuivre au-delà de cette période de mission d'intérêt général, afin d'accompagner l'association à la mise en œuvre de projets sociaux.

DOMAINE(S) CONCERNÉ(S) :

- Sport / social

MOTS CLÉS :

- Sport, solidarité, gestion de projet, lutte contre l'exclusion, sport santé, sport adapté

FORMAT DE MISSION :

- Mission continue ou perlée

SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE DÉVELOPPÉS :

- Accompagnement à l'organisation d'un projet à vocation sociale
- Connaissance du fonctionnement d'une association sportive
- Communication et promotion de l'offre sportive adaptée de l'association

EXEMPLES DE TÂCHES RÉALISABLES :

- **Action 1** : Mobiliser un groupe de jeunes du club afin d'organiser une action au sein d'un EHPAD
- **Action 2** : Identifier un EHPAD intéressé par la démarche et organiser en lien avec les directeurs d'établissement et les dirigeants du club la venue du groupe de jeunes.
- **Action 3** : Préparer l'animation (démonstration sportive, jeux, quiz autour du sport, échanges, etc.)
- **Action 4** : Participer à la création d'outils de promotion du sport-santé et s'assurer de leur diffusion.
- **Action 5** : Informer et sensibiliser sur l'offre de sport-santé et de pratiques adaptées proposées par l'association sportive
- **Action 6** : Intervenir au sein des établissements pour faire connaître les activités et participer à des animations sportives proposées par le club.

Le volontaire est encadré par un tuteur de l'association tout au long de sa mission. Au regard du public ciblé, toutes les recommandations gouvernementales, notamment sanitaires, applicables au moment de la mission devront être suivies avec rigueur.

Cette mission doit permettre de rompre l'isolement des personnes âgées.



ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES À LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le contexte actuel, marqué par de profondes évolutions sociétales et environnementales, renforce l'importance d'inclure le développement durable dans toutes les activités humaines. Permettre la réalisation d'une MIG sur ce thème est l'occasion d'une meilleure prise en compte de ces enjeux dans l'organisation des associations sportives et dans le déploiement de la pratique de leur discipline, conformément à la charte des 15 engagements écoresponsables du ministère en charge des Sports.

Il s'agit également d'offrir au volontaire l'opportunité de s'impliquer dans le fonctionnement quotidien d'un club sportif et dans sa stratégie de développement. Son engagement auprès du club pourra éventuellement se poursuivre au-delà de cette période de mission d'intérêt général. Cette mission doit permettre au volontaire en MIG et à l'association sportive de réfléchir conjointement à des actions visant à mieux prendre en compte les enjeux de développement durable et à réduire concrètement l'empreinte environnementale liée à l'activité de l'association sportive.

DOMAINE(S) CONCERNÉ(S) :

- Sport / environnement / développement durable

MOTS CLÉS :

- Sport, environnement, écologie, développement durable, gestion de projet

FORMAT DE MISSION :

- Mission continue ou perlée

SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE DÉVELOPPÉS :

- Participer à un projet à vocation environnementale
- Connaissance du fonctionnement d'une association sportive

EXEMPLES DE TÂCHES RÉALISABLES :

- **Action 1** : Formuler des propositions à son tuteur pour réduire l'empreinte environnementale de l'association sportive
- **Action 2** : Accompagner la réalisation d'un projet de l'association sportive qui a pour objet une meilleure prise en compte des enjeux de développement durable (réduction de l'empreinte carbone par une meilleure gestion des transports, gestion des déchets, favoriser une seconde vie pour le matériel sportif, maîtrise des ressources naturelles dans la vie d'une association, alimentation responsable tout au long de la vie du sportif, mobilité domicile - site sportif, etc.)
- **Action 3** : Organiser une action de sensibilisation à destination des licenciés et des équipes dirigeantes du club (mieux connaître son environnement pour mieux le protéger, les bons gestes du sportif écoresponsable, « challenge zéro déchet dans mon club », etc.)
- **Action 4** : Recenser les associations environnementales qui sont implantées sur le territoire et travailler sur des collaborations possibles.

Le volontaire est encadré par un tuteur de l'association tout au long de sa mission.

Cette mission doit permettre de favoriser la reconstruction d'un modèle sportif qui intègre mieux les enjeux de développement durable.



ACCOMPAGNEMENT À LA NUMERISATION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La mission doit permettre de renforcer la présence du club sur les réseaux sociaux. Ces derniers sont aujourd'hui largement utilisés par la population française et notamment parmi les publics les plus jeunes. Ils constituent un facteur de visibilité pour les associations sportives qui doit leur permettre d'actionner de partenariats inédits avec le monde économique (sponsoring, mécénat) et de recruter de nouveaux pratiquants. Les réseaux sociaux constituent également un outil au service de l'animation et de la gestion de l'association sportive.

Il s'agit de permettre au volontaire SNU de s'impliquer dans le fonctionnement quotidien d'un club sportif et dans sa stratégie de développement. Son engagement auprès du club pourra éventuellement se poursuivre au-delà de cette période de mission d'intérêt général en lui confiant, en binôme avec un dirigeant du club, les fonctions de community manager ou d'animateur numérique de l'association.

DOMAINE(S) CONCERNÉ(S) :

- Sport / culture

MOTS CLÉS :

- Sport, réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram), numérisation, communication

FORMAT DE MISSION :

- Mission continue ou perlée

SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE DÉVELOPPÉS :

- Maîtrise de l'univers du numérique
- Connaissance du fonctionnement d'une association sportive

EXEMPLES DE TÂCHES RÉALISABLES :

- **Action 1** : Audit et *benchmark* territorial sur l'utilisation des outils numériques par le club à l'issue duquel le volontaire présente à son tuteur son analyse et ses propositions pour développer la numérisation du club.
- **Action 2** : Recenser des outils collaboratifs qui répondent aux besoins de l'association et identifier comment elle peut utiliser ces nouveaux outils pour favoriser son développement.
- **Action 3** : Le volontaire choisit, en lien avec son tuteur, deux ou trois outils numériques au regard du besoin du club. Il assure le lancement de ces outils et forme si nécessaire d'autres membres du club.
- **Action 4** : Il réalise *a minima* deux interviews (un dirigeant et un pratiquant) écrites ou vidéos qu'il poste ensuite sur les réseaux sociaux du club.

Le volontaire est encadré par un tuteur, membre de l'association tout au long de sa mission. Le volontaire ne pourra pas dans un premier temps envoyer des messages sur les réseaux sociaux du club sans la validation de son tuteur.

Cette mission doit permettre aux associations sportives de construire le lien entre les membres et les licenciés.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ACCOMPAGNEMENT À L'ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT SPORTIF

L'objectif de cette mission est de permettre aux associations sportives d'organiser des événements et de proposer des rencontres sportives originales mobilisant différents publics et acteurs. Ces moments d'échange auront pour objectif de favoriser la pratique physique et sportive afin de développer les liens sociaux et dynamiser les territoires.

Il s'agit également de permettre au volontaire SNU de s'impliquer dans le fonctionnement quotidien d'un club sportif et dans sa stratégie de développement. Son engagement auprès du club pourra éventuellement se poursuivre au-delà de cette période de mission d'intérêt général. Le volontaire pourra développer sa connaissance du mouvement sportif et avoir une expérience de gestion de projet.

Cette mission s'accorde particulièrement avec la proposition de missions d'intérêt général collectives afin d'avoir plusieurs volontaires sur l'organisation et la promotion d'événements sportifs au sein du club.

DOMAINE(S) CONCERNÉ(S) :

- Sport / événementiel

MOTS CLÉS :

- Sport, événementiel, gestion de projet, communication, éco responsabilité

FORMAT DE MISSION :

- Mission continue ou perlée

SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE DÉVELOPPÉS :

- Organisation d'événement (journée portes ouvertes, tournois sportifs, journée olympique et paralympique, compétitions sportives, forum des associations, etc.)
- Connaissance du fonctionnement d'une association sportive
- Connaissance des enjeux du développement durable dans l'organisation d'un événement sportif
- Compétences organisationnelles et relationnelles

EXEMPLES DE TÂCHES RÉALISABLES :

- **Action 1** : Appui à l'organisation de la « Journée Olympique »
- **Action 2** : Appui à l'organisation d'un tournoi ou d'une compétition sportive amicale (tournoi de pré-saison, tournoi local)
- **Action 3** : Élaboration de l'événement, prise de contact avec les participants, stratégie de communication afin d'assurer une large participation du public.
- **Action 4** : Participer à toutes les étapes de l'organisation d'un événement sportif (conception, planification, mise en place, logistique, communication, etc.)

Le volontaire est encadré par un tuteur de l'association tout au long de sa mission. Les événements organisés veilleront à prendre en considération les différentes dimensions du développement durable en lien avec la charte des 15 engagements écoresponsables du ministère en charge des Sports.

Cette mission doit permettre de contribuer au développement de la pratique sportive du plus grand nombre.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES À PROMOUVOIR LA PRATIQUE EN CLUB

Cette mission doit permettre d'accompagner les associations à promouvoir la pratique sportive en club afin d'encourager les français licenciés à revenir dans les clubs et d'attirer de nouveaux publics. Les associations pourront mettre en place des actions de communication afin de développer leur visibilité et accroître leur dynamisme.

Il s'agit également de permettre au volontaire SNU de s'impliquer dans le fonctionnement quotidien d'un club sportif et dans sa stratégie de développement. Son engagement auprès du club pourra éventuellement se poursuivre au-delà de cette période de mission d'intérêt général.

DOMAINE(S) CONCERNÉ(S) :

- Sport / communication

MOTS CLÉS :

- Sport, communication, gestion de projet

FORMAT DE MISSION :

- Mission continue en août ou en septembre

SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE DÉVELOPPÉS :

- Construire une stratégie de communication
- Connaissance du fonctionnement d'une association sportive

EXEMPLES DE TÂCHES RÉALISABLES :

- **Action 1** : Interventions dans des établissements scolaires
- **Action 2** : Préparation d'un document diffusable par les dirigeants du club pour inciter de nouvelles personnes à devenir licenciés
- **Action 3** : Participation à un forum des associations
- **Action 4** : Messages sur les réseaux sociaux du club, mailing

Le volontaire est encadré par un tuteur de l'association tout au long de sa mission. Les communications devront être validées par un membre de l'association avant diffusion.

Cette mission doit permettre aux associations sportives d'augmenter la pratique sportive des français et de retisser le lien social.